

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le vingt octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

***Étaient présents** : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELINE, Baptiste REY, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents excusés** : Sylvain LEMESLE*

***Absent** : Gaétan DUPONT*

***Secrétaire de séance** : Vanessa GRENET*

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 10/10/2022

DATE D’AFFICHAGE : 10/10/2022

OBJET : Réserve incendie Route du Château et Impasse de la Ferranderie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2225-1 et suivants, L2213-32 et R 2225-1 et suivants,

Vu le Décret n°2015-235 du 27 février 2015,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie NOR:INTE1522200A,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-04-28-01 du 28 avril 2022 approuvant le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie de la Seine-Maritime (RDDECI 76),

Vu l'arrêté municipal n°206.18.04 en date du 26 mars 2018,

Vu les préconisations du SDIS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité,

- De prévoir la mise en place de deux réserves à incendie enterrées de 30 m3 route du Château (parcelle cadastrée A859) et impasse de la Ferranderie (parcelle cadastrée A183),
- De retenir le devis de la Société Bordelaise de Travaux de Gerville pour un montant de 22 564,50 € HT pour la fourniture et la pose de la réserve incendie route du Château.
- De retenir le devis de l'ETAR VASSET de Hermeville pour un montant de 22 530,00 € HT pour la fourniture et la pose de la réserve incendie impasse de la Ferranderie.
- De retenir le devis de la société VEOLIA pour un montant de 2425,00 € HT. (Respectivement 1315,00 € HT pour la réserve incendie route du Château et 1110,00 € HT pour la réserve incendie impasse de la Ferranderie).
- De prévoir les crédits nécessaires dans le budget,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Département et de l'Etat, et le fonds de concours de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Pierre LEMETAIS

